

PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT

DE LENS

CANTON

DE HARNES

COMMUNE

DE ROUVROY

SEANCE DU

16.04.26

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

L'an deux mil vingt-six, le 16 avril à 18h00, le Conseil D'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Madame CUVILLIER Valérie, suite à la convocation en date du 8 avril 2026.

Etaient présents :

CUVILLIER Valérie, ORMAN Isabelle, COTELLE Mehdi, COQUELLE Murielle, DUBOIS Géraldine, GORAJSKI Nathalie, DE FREITAS Léandre, WASZYCK Pascale, BASTIEN Monique, BEKKOUCHE Fatna, DELCROIX Didier, HAINE-LEROY Nicole, SEVIN Christian.

Objet : Election de la Vice-Présidente
 Nombre de membres en exercice : 13
 Nombre de membres présents : 13
 Quorum : 7

- **Vu** l'article R.123-27 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

- **Vu** l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles disposant que « dès qu'il est constitué, le Conseil d'Administration élit en son sein un Vice-Président »

- **Considérant** que Madame la Présidente du CCAS a invité les membres présents du Conseil d'Administration à faire acte de candidature ;

- **Considérant** que Mme ORMAN Isabelle s'est portée candidate à la fonction de Vice-Présidente du CCAS ;

- **Considérant** qu'aucune autre candidature n'a été exprimée

- **Conformément** à l'article R.123-18 du Code de l'Action Sociale et des Familles, il est procédé à la désignation du Vice-Président à bulletins secrets ;

Monsieur DE FREITAS Léandre indique qu'il ne prendra pas part au vote.

Nombre de bulletins dans l'urne	12
Nombre de bulletins blancs ou nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	12
Majorité absolue (est égale à la moitié plus un des suffrages exprimés ou à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur)	7

Accusé de réception en préfecture
 062-266207240-20260416-D2026-04-16-02-DE
 Date de réception préfecture : 28/04/2026

- Mme Orman Isabelle :

Nombre de bulletins POUR	12
Nombre de bulletins CONTRE	0
Nombre de bulletins BLANC	0

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

Élit Madame Isabelle ORMAN Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale.

Présents : 13

Exprimés : 12

Pour : 12

Abstentions : 0

Contre : 0

Ainsi Fait et Délibéré, les jour, mois et an que dessus.

A ROUVROY, le 16.04.26

La présidente du CCAS

Valérie CUVCIER

62320

Accusé de réception en préfecture
062-266207240-20260416-D2026-04-16-02-DE
Date de réception préfecture : 28/04/2026